



Les ASC

Activités Socio-Culturelles !

Les activités COS/FOS, AVEA et autres Toulousiens seront regroupées et gérées en ASC par les CSE. Lors des élections professionnelles, nous allons élire nos représentant-es du personnel pour les 4 prochaines années qui vont s'occuper *in fine* de ces ASC, du budget pour les œuvres sociales et culturelles.

LES ASC EN QUELQUES MOTS...

Le budget ASC du CSE, permettra de financer les activités sociales et culturelles (ASC), anciennement dévolues aux œuvres sociales actuelles et appréciées de tous les postier-es. **Il n'y aura pas de magie en terme de budget, ce n'est juste qu'un transfert, et un transfert de miettes.** Pourtant cela fait partie de l'amélioration du pouvoir d'achat des postier-es et du développement d'activités favorisant la convivialité et le lien social.

Votre choix est crucial, votez SUD !

NOS GRANDS PRINCIPES

- ▶ **L'équité** plutôt que l'égalité : l'aide ne doit pas être la même que l'on gagne 1200€ ou 5000€.
- ▶ **SUD le syndicat du Quotient Familial (QF)** : l'aide distribuée tiendra compte de ce critère juste et équitable (famille monoparentale, bénéficiaire de l'obligation d'emploi...).
- ▶ **Transparence** : nous vous informerons régulièrement sur l'utilisation du budget et sur les prestations associées.
- ▶ **Proximité** : organisation d'un « sondage » annuel pour recueillir vos souhaits et les points à améliorer.

LES PROPOSITIONS DE SUD :

Vacances : Participation aux frais de vacances (hébergements, transports, colonies, centres aérés,...), en fonction du nombre d'enfants et de parents postier-es.

Culture : Un équivalent au « Pass Culture » pour les postier-es et leurs enfants.

Sport : Offre Sport et activité, avec ou sans licence.

Restauration : Favoriser les circuits courts et bio en nouant des partenariats avec des paysans locaux et le maintien des resto collectifs.



**Pour défendre vos droits
Votez SUD au CSE !**



Christelle (13) : 06 85 17 06 39 / Stéphanie (83) : 06 60 96 30 85 / Laurent (04/05) : 06 33 57 63 74
Arnaud (84) : 06 72 95 60 99 / Frédéric (06) : 06 24 97 39 10
Véronique (RP CHSCT) : 06 65 26 60 45 / Paul-Maurice (RP CHSCT) : 06 42 76 14 76
Xavier (RP CHSCT) : 06 70 22 35 01